

## ***Magnifica humanitas***

**L**e 15 mai 2026, à l'occasion du 135<sup>e</sup> anniversaire de *Rerum novarum* de Léon XIII (15 mai 1891), le pape Léon XIV signe sa première lettre encyclique, *Magnifica humanitas*, publiée le 25 mai. Reprenant l'héritage de son prédécesseur, il réfléchit à la doctrine sociale de l'Église, à l'ère de l'intelligence artificielle (IA), afin que celle-ci serve l'humanité et non le pouvoir de quelques-uns.

Cet encyclique est un appel à préserver « une *humanité magnifique* habitée par Dieu », en faisant la promotion de la vérité, de la dignité du travail, de la justice sociale et de la paix. À l'ère numérique, il faut désarmer l'IA et dépasser la théorie de la « guerre juste », en relançant le dialogue et le multilatéralisme.

Subdivisée en cinq chapitres, auxquels s'ajoutent une introduction et une conclusion, *Magnifica humanitas* part d'un postulat : la technologie n'est pas une « force antagoniste par rapport à la personne » (art. 4), ni « un mal en soi » (art. 9). Cependant, « elle n'est pas neutre, car elle prend le visage de ceux qui la conçoivent, la financent, la régulent et l'utilisent ». D'où l'appel du pape à « construire le bien » et à « rester humains », en suivant la logique de la coresponsabilité courageuse, de la subsidiarité, de la communion, afin que « le monde puisse reconnaître... au coeur de l'être humain, le lieu où Dieu désire habiter » (art. 16).

Le premier chapitre, *Une pensée dynamique fidèle à l'Évangile*, retrace l'évolution de la doctrine sociale de l'Église (DSE) dans le magistère récent et au concile Vatican II, en mettant en lumière « son caractère dynamique » (art. 17). La DSE est « un chemin de discernement communautaire », une « théologie de la communion dans l'histoire » (art. 27) qui oriente la lecture des événements à la lumière de l'Évangile.

Dans le deuxième chapitre, Léon XIV énumère les « fondements et les principes de la doctrine sociale de l'Église ». Parmi les premiers fondements, il cite la dignité de la personne, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu; ainsi, elle n'est pas une ressource à exploiter. Un deuxième fondement est l'inviolabilité des droits humains, parmi lesquels figure en tête de liste le droit à la vie. Quant aux principes, le pape en énonce cinq : le bien commun (art. 59), la destination universelle des biens (art. 67), la subsidiarité (art. 68), la solidarité (art. 73) et la justice sociale (art. 80). Ces cinq principes s'adressent non seulement à la société, mais aussi à l'Église.

Le troisième chapitre, *Technique et domination. La grandeur de la personne humaine face aux promesses de l'IA*, aborde de front le thème de l'IA et la nécessité d'un code éthique commun. Il met en garde contre le « paradigme technocratique », déjà dénoncé par le pape François, et en raison duquel chaque choix est dicté exclusivement par des paramètres d'efficacité et de profit (art. 92). Aussi, il faut « désarmer l'IA » pour la soustraire à la logique de la compétition militaire.

Cette tâche est éthique, technique et écologique car l'IA « est déjà l'environnement dans lequel nous sommes immergés et le pouvoir avec lequel nous devons composer » (art. 110).

Dans le quatrième chapitre, *Préserver l'humain dans la transformation. Vérité, travail, liberté*, l'encyclique considère la vérité comme un bien commun et un élément essentiel de la démocratie. Dans l'environnement numérique, la vérité doit s'inscrire dans une « écologie de la communication » afin que la culture générée par le web ne devienne pas un instrument « d'uniformisation et de domination », mais un espace de maturation pour la « liberté intérieure et la pensée critique » (art. 136-137). Dans le cadre de la « quatrième révolution industrielle » que représente la transition numérique, le Souverain pontife souligne l'importance de préserver la dignité et la valeur du travail : qu'il soit centré sur la personne et non sur le profit. Puis il rappelle que le développement ne se mesure pas uniquement en termes de produit intérieur brut (PIB), que la famille est un bien social primordial, que la liberté humaine est à préserver contre la dépendance et la marchandisation et, finalement, que l'IA engendre un nouveau colonialisme et de nouvelles formes d'esclavage, comme celle des « corps marqués, mutilés, usés » (art. 173) de ceux qui travaillent à l'extraction des « terres rares » nécessaires à la technologie.

Dans le cinquième et dernier chapitre, *La culture du pouvoir et la civilisation de l'amour*, Léon XIV se penche sur la guerre. « La révolution numérique est en train de modifier la grammaire des conflits » et, sans une approche éthique, les décisions concernant la vie et la mort des personnes deviendront de plus en plus impersonnelles, le recours à la force étant considéré comme une « une option immédiate et réalisable » (art. 182-183). Aucun algorithme ne rend la guerre moralement acceptable et, de plus, on ne doit pas utiliser le nom de Dieu pour légitimer la guerre. Il traite également de la crise du multilatéralisme désordonné et conflictuel où prévaut la méfiance envers l'autre (art. 201), les guerres sur les plans économique, financier et informatique, en exploitant la désinformation, les fausses nouvelles, etc. Face à cette culture de la puissance, le chrétien est appelé à répondre en construisant « la civilisation de l'amour ». Pour cela, le pape donne des « pistes de responsabilité » : désarmer les mots en disant la vérité; construire la paix dans la justice; adopter le regard des victimes en prenant position; cultiver un sain réalisme.

En conclusion de la lettre, le Souverain pontife invite les fidèles à aborder les nouvelles technologies à la lumière de l'Évangile, en suivant « un chemin de vie chrétienne sobre et exigeant », afin que, même à l'ère de l'IA, tous puissent témoigner « de la beauté d'une magnifique humanité habitée par Dieu ».

Source (et pour plus de détails) : Isabella Piro, « L'encyclique de Léon XIV : que l'IA serve l'humanité et non le pouvoir de quelques-uns », dans *Vatican News*, 25 mai 2026.